

DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 01/02/2022

Référence
2022_02_06

Objet de la délibération
Validation de la composition du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	28	39

Date de la convocation
25/01/2022

Date d'affichage
25/01/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022 et le 1 Février à 10 heures, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à l'antenne du FAOU - CC Presqu'île de Crozon-Aulne-Maritime sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, CARO Pauline, CHEVALIER Christine, GODEBERT Viviane, GUILLORÉ Alexandra, MALGORN Bernadette, NICOLAS Gaëlle, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, DU BUIT Yves, GIBERGUES Bernard, GOSSELIN Jacques, GOURTAY Michel, GOURVEZ Jean-Yves, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LE BRIS Jacky, LE LORC'H Jean-Michel, LECLERC Patrick, QUILLÉVÉRÉ Bernard, RAPIN Raphaël, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TREGUER Jean-François

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : ABIVEN Bernadette à Mme QUIGUER Tifenn, BONNARD LE FLOCH Frédérique à M. GOURTAY Michel, CRÉAC'HCADEC Marie-Annick à M. TREGUER Jean-François, LAMOUR Marguerite à Mme GODEBERT Viviane, MORVAN Anne-Sophie à M. ROUDAUT Stéphane, MM : GOALEC Bernard à Mme SOUDON Chantal, GOULAOUIC Pascal à Mme BALCON Claudie, GUÉVEL Yann à M. CUIILLANDRE François, MOUNIER Gilles à M. TALARMIN André, NÉDÉLEC Yohann à M. CAP Dominique, POUPON Julien à Mme GUILLORÉ Alexandra

Excusé.e.s :

Mme TOURNIER Emmanuelle, MM : BÈLE Christophe, GOURVIL Armel, GOUÉROU Jacques, PICHON Ronan, PRIGENT Pascal

Assistaient en outre à la réunion :

Mmes KERMAGORET Lucie, LARPENT Maryse, LE BARS Mickaèle, RIOS Laura
MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, JOURDEN Guy, SHIEH Tayeb-Alexandre

A été nommé(e) secrétaire : KERNÉIS Mickaël

Objet de la délibération : Validation de la composition du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

Créé en juin 2001, conformément à la loi Voynet (LOADDT) de 1999, confirmé par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (NOTRe), le conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest est une instance instituée par délibérations concordantes des intercommunalités du territoire et constituée de représentants du monde économique, social, associatif, culturel, environnemental et de personnalités qualifiées.

Le conseil de développement remplit une fonction consultative auprès de Brest métropole et du Pôle métropolitain du Pays de Brest.

Le conseil de développement est un espace de démocratie participative qui vient en appui à la réflexion des élus dans leurs démarches relatives au

développement et à l'aménagement durables du territoire. Il élabore des contributions et formalise des avis à partir des saisines reçues du Pôle métropolitain et de Brest métropole ou travaille en auto-saisine sur des sujets d'intérêt collectif.

À titre d'exemple, le conseil de développement, ces dernières années, a notamment travaillé sur des problématiques liées à l'urbanisme, à la culture ou à la rade de Brest.

Le conseil du Pôle métropolitain du 6 mai 2021 a approuvé le renouvellement d'un conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest.

Le renouvellement des membres du conseil de développement a ensuite été mené pour une installation effective le 2 décembre 2021. Ce renouvellement a permis d'atteindre l'objectif de la parité parmi ses membres ainsi qu'une meilleure représentation des classes d'âge de la population et des composantes socio-économiques du territoire, conformément à l'article L5211-10-1 du code général des collectivités territoriales. Ce renouvellement s'est réalisé en effectuant un appel à candidature lors du deuxième semestre 2021, aux anciens membres ainsi qu'aux organisations du territoire (associations, entreprises, établissements d'enseignement et de formation...).

Composition du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest au 1^{er} janvier 2022

Le conseil de développement comprend **96 membres, dont 73 organisations (associations, entreprises, syndicats ...) et 23 personnes qualifiées et habitants volontaires.**

Membres du Conseil de développement	Total général
Développement économique, formation, enseignement supérieur	36
Santé, Social	15
Vie associative, culture, sport, environnement	22
Personnes qualifiées, habitants	23
Total général	96

Chaque organisation a désigné un ou plusieurs représentants avec une exigence de parité.

Au total, ce sont **149 personnes** qui seront amenées à participer aux travaux du conseil de développement.

Membres du Conseil de	Hommes	Femmes	Total général

développement			
45 ans et moins	12	23	35
46 à 60 ans	31	32	63
61 +	32	19	51
Total	75	74	149

Liste des membres du Conseil de développement (*la liste ci-dessous ne détaille pas la représentation de chaque organisation, celle-ci pouvant évoluer dans le temps*).

Le conseil de développement est composé en majorité d'organisations auxquelles il a été demandé de désigner deux représentants, une femme et un homme, afin d'assurer la parité de sa composition.

Membres du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest - décembre 2021
Abbaye de Daoulas – Chemins du Patrimoine en Finistère
ADASEA - La sauvegarde de l'enfance
ADESS Pays de Brest
ADIL
AGSEL - Agence pour la gestion du service espaces et littoral
AMADEUS Aide et soins
APEC
APF - France handicap
ARCHIPEL Aide et soins à domicile
Association AILES
Association Carré des Arts
Association DON BOSCO

Association Jeunesse et entreprises du Finistère
BAPAV - Brest à Pied à vélo
Bretagne Vivante
CCIMBO
Comité départemental des pêches et des élevages marins
Club d'entreprises Légendes Abers Iroise
Centre Breton d'art populaire
CFDT du Finistère
Chambre d'agriculture
Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne
CHRU
CIDFF
Cinémathèque de Bretagne
CMO SCA SAVEOL
Collectif pour une transition citoyenne au Pays de Brest
Comité départemental de force
Comité départemental olympique et sportif
Conseil de l'ordre des médecins
Conseil départemental du Finistère
CRC Bretagne nord
Crédit Agricole du Finistère
Crédit Mutuel ARKEA
Crozon Littoral Environnement
DRO Finistère Bretagne
Eau et Rivières de Bretagne
EPCC du Pays des Abers -Côte des légendes
Familles rurales
FDSEA
Fédération du BTP du Finistère
GRDF
Groupe La Poste

IFREMER
IMT Atlantique
Institut de géoarchitecture
Institut Français de la Mer
Investir en Finistère
IREQ
Jeune Chambre économique du Finistère
Le Maquis
Les Genêts d'or
Les papillons blancs
Les recycleurs Bretons / Navaléo
Ligue de l'enseignement du Finistère
MADA Brest
MEDEF Finistère
Office municipal des sports
ORANGE SA Direction régionale Bretagne
Parc naturel régional d'Armorique
Place au Vélo à Plougastel
Pôle mer Bretagne Atlantique
RD Brest BIBUS
SCARMOR
SMAC Plages magnétiques
SCOP Chrysalide
Technopole de Brest Iroise
UDAF
UFC Que Choisir
UL CGT
Université de Bretagne occidentale
UNSA Finistère
Vitrines de Brest
Madame Abiven Isabelle

Monsieur Arbellot François
Monsieur Arnal Jean-Pierre
Monsieur Barbier Pierre
Madame Borneman Brigitte
Monsieur Caroff Jean-Pierre
Madame Caroff Sabine
Monsieur Collobert Bernard
Monsieur Frin Patrick
Madame Guillerm Chantal
Madame Hyrien Céline
Monsieur Jullien Yves
Monsieur Lagathu André
Monsieur Le Bihan Jean-Michel
Monsieur Le Jeune Henri
Monsieur Le Pivert Olivier
Monsieur Morin Roger
Monsieur Mouillart Michel
Monsieur Paillard Michel
Monsieur Ranchère Philippe
Monsieur Ollivier Alain
Monsieur Salaün Yannick
Madame Terrom Pascale

En conséquence, il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain, d'approuver la proposition de nouvelle composition du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest.

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest approuve la proposition de nouvelle composition du Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest.

À Brest,

Envoyé en préfecture le 02/02/2022

Reçu en préfecture le 02/02/2022

Affiché le



ID : 029-200033736-20220201-2022_02_06-DE

Le Président,

François Cuillandre